

Bilan des EAF - session de juin 2024

Ce document emprunte aux analyses et aux synthèses des professeurs coordonnateurs. Qu'ils soient remerciés pour leur travail de qualité.

Ce bilan de cette session veut également partager des recommandations pour la préparation des élèves aux prochaines sessions. Pour faciliter leur repérage dans le texte, les recommandations sont surlignées.

Cette année, ce sont **21508 candidats pour la série générale et 7534 candidats pour la série technologique** qui se sont inscrits aux Épreuves Anticipées de Français dans l'académie de Nantes.

Calendrier national et organisation académique

11 juin	Réunion à distance entre l'inspection et les coordonnateurs de l'oral.
14 juin	Réunion de préparation des oraux dans chaque centre : récupération des récapitulatifs et formulation des questions de grammaire.
14 juin	Épreuve écrite pour la voie générale et la voie technologique. Sélection des copies-tests sur SANTORIN.
17 juin	Réunions d'entente entre l'inspection et l'équipe des coordonnateurs de l'écrit.
18 juin	Réunion entre les professeurs coordonnateurs et les professeurs correcteurs. Lots accessibles à 12 h 30
RDV laissé à la liberté des coordonnateurs et des correcteurs	Point d'étape : les coordonnateurs réunissent les professeurs de leur groupe en classe virtuelle pour répondre aux questions et faire un point sur les notes posées.
25 juin au 3 juillet (inclus)	Épreuve orale.
8 juillet au soir	Clôture saisie des notes d'ÉAF (écrit et oral).
9 juillet 2022	Réunions à distance entre l'inspection et les coordonnateurs de l'écrit pour la commission d'harmonisation.
11 juillet	Publication des résultats.

Conformément à la volonté du ministère, toutes les épreuves terminales et anticipées se sont tenues en juin et juillet. Ceci a eu pour effet de mobiliser toutes les forces vives sur plusieurs examens écrits et oraux. Les coordonnateurs rapportent les propos de l'ensemble des collègues : le cumul des convocations a exercé cette année encore une pression sur certains professeurs, du fait que notre discipline est concernée par les épreuves de rattrapage des BTS, l'épreuve écrite puis le Grand oral pour les enseignements de spécialité HLP, LCA, Théâtre, les écrits et les oraux des ÉAF, les épreuves des ÉAF du second groupe ainsi que les épreuves du second groupe pour les enseignements de spécialité. Le nombre de copies et de candidats à évaluer a donc été réparti sur un plus petit nombre de professeurs. Les coordonnateurs le signalent : « La lassitude, la fatigue, la démotivation se font sentir, quels que soient les établissements... »

LES ÉCHELLES DESCRIPTIVES

Cette année, les correcteurs de la série générale et de la série technologique ont pu s'appuyer sur les échelles descriptives produites par l'Inspection Générale pour corriger leurs copies. Les échelles qui servent à évaluer l'oral demeurent les échelles académiques. Globalement, les échelles descriptives ont été appréciées : elles aident à prendre en compte les différentes compétences d'un candidat ; elles sont qualifiées d'outils permettant de gagner du temps, tant dans l'évaluation des copies que pour la rédaction des appréciations, et susceptibles de mieux garantir l'équité entre candidats. C'est aussi un support pertinent lors des phases d'harmonisation. Ces échelles constituent désormais une base, à partir de laquelle chacun — ou chaque équipe — pourra élaborer ses propres documents pour les évaluations en cours de formation.

Remarques sur les échelles descriptives de l'écrit

Les correcteurs déplorent un manque de précision : il est souvent difficile d'identifier si un élément relève d'une compétence ou d'une autre, ce qui présente le risque d'évaluer deux fois la même chose. Pour éviter cet écueil, nous avons renvoyé les correcteurs à l'« explicitation des compétences » figurant en marge des échelles.

L'amplitude du palier 3, de 12 à 17, a semblé trop large.

Pour le commentaire, les coordonnateurs font remarquer les éléments suivants :

- *Il conviendrait de hiérarchiser les critères pour que les compétences essentielles soient mises en valeur.*
- *L'ampleur de l'échelle du barème indicatif pour le palier 3 a conduit les correcteurs à regretter l'absence d'un palier intermédiaire.*
- *L'aptitude 3 « Aptitude à mobiliser une culture littéraire... » apparaissant limitative, à la lecture même de sa formulation, a conduit les correcteurs à y intégrer par exemple l'évaluation du lexique de l'analyse et de son usage. En réalité, nous pouvons regretter l'absence des mentions qui figuraient dans l'échelle descriptive en usage dans l'Académie de Nantes, à savoir « vocabulaire d'analyse, connaissances linguistiques, connaissances relevant de l'histoire littéraire, des genres, de l'objet d'étude... ». Ces éléments ont bien évidemment été pris en compte pour l'aptitude susnommée.*
- *Les correcteurs se sont interrogés sur l'aptitude dont relevait la prise en compte de la brièveté de certains commentaires.*
- *Au sein des nouvelles échelles descriptives, on peut regretter également l'absence de précision sur le projet de lecture, contrairement, là encore, aux anciennes échelles qui l'intégraient à « l'aptitude à construire une réflexion ». Dans les faits, les correcteurs ont évalué en ce sens, mais il semble souhaitable qu'il y ait davantage de clarification dans les indications de paliers sur ce point, même si la nouvelle échelle du commentaire note bien pour le palier 3 : « ... éléments de connaissance littéraire pertinents pour enrichir sa compréhension et/ou son interprétation du texte. »*
- *Aucune trace non plus relative aux indices textuels cités et, plus spécifiquement à leur longueur. On peut constater, assez fréquemment, des citations trop longues qui entravent une analyse affinée. Aucune mention non plus n'est faite sur l'insertion de*

ces mêmes indices. L'aisance à insérer les indices textuels peut sans doute être valorisée dans l'aptitude 6.

Pour la contraction :

Les descripteurs ont semblé peu opérants : quelle est la différence entre « l'idée principale du texte est comprise, mais la construction argumentative est mal ou peu appréhendée » et « la contraction rend compte du sens global du texte, mais ne respecte pas la construction argumentative. » ?

Ces éléments critiques seront transmis avec le précédent rapport à l'Inspection Générale du groupe des Lettres.

Une précision :

L'évaluation d'une copie ou d'un oral de français pour le baccalauréat ne saurait être un acte automatique. Elle sollicite, même en présence de ces aides à l'évaluation, le jugement expert et nuancé des correcteurs et examinateurs qui sont aussi des professeurs de Lettres : chaque copie mérite d'être lue dans sa singularité et ses qualités sont à valoriser, quand bien même elles ne correspondraient pas exactement aux formulations des descripteurs. C'est particulièrement le cas des copies ou prestations atypiques, ou qui manifestent une forte hétérogénéité dans la maîtrise des compétences attendues.

LES ÉPREUVES DE L'ÉCRIT
(Cf. éléments quantitatifs en annexes)

Cette année, ce sont **503 correcteurs** qui ont été mobilisés pour évaluer les copies des élèves :

370 correcteurs ont évalué les copies des élèves inscrits en voie générale.

133 correcteurs ont évalué les copies des élèves inscrits dans la voie technologique.

En moyenne les professeurs ont corrigé un lot comprenant **59 copies**.

Pour des raisons médicales impossibles à anticiper, plusieurs correcteurs n'ont pas pu prendre en charge intégralement ou partiellement leurs lots. Que ce soit pour la voie générale ou pour la voie technologique, les services des examens et concours ont fait appel, cette année encore, à des professeurs volontaires pour assurer le renfort. Vous êtes nombreux et nombreuses à avoir proposé votre soutien. **Nous tenons à remercier chacun et chacune vivement.**

Concernant SANTORIN :

Le fait de pouvoir identifier les candidats qui disposent d'un aménagement d'épreuve permet, en neutralisant le critère de l'orthographe et de la syntaxe pour ces copies, une notation plus équitable. Cette information n'est pas discutée par les correcteurs.

Quelques propositions d'amélioration de l'outil nous sont parvenues :

- Sans doute serait-il intéressant d'envisager aussi une icône spécifique pour les élèves allophones.
- Les copies écrites avec des encres trop claires sont plus difficiles à lire.
- L'outil pourrait évoluer encore, en laissant par exemple à l'utilisateur la possibilité de trier ses favoris par ordre alphabétique, afin de retrouver rapidement une appréciation enregistrée.
- Des interruptions gênantes de sauvegarde au moment de l'écriture des appréciations, faisant apparaître un message encadré en vert en haut de l'écran, sont enfin à signaler.

I. Les épreuves écrites de la voie générale :

A. Propos général :

La moyenne de l'épreuve écrite s'élève cette année à 11,37/20.

60 % des candidats ont choisi de traiter le commentaire. 40 % ont par conséquent traité un sujet de dissertation.

Comme pour la session 2023, 2 points séparent la moyenne des commentaires (10,57/20) de celle des dissertations (12,6/20).

Ces moyennes sont strictement identiques à celles de la précédente session.

B. Le commentaire :

Globalement, le texte a été bien compris. Le choix d'un texte plus abordable que les années précédentes permet aux élèves de donner la pleine mesure de leurs capacités, et aux correcteurs de mieux appréhender les compétences des candidats.

Cependant, ce texte a pu contribuer à la confusion souvent présente dans l'esprit de nos élèves — et contre laquelle nous nous efforçons pourtant de lutter — entre le Romantisme, comme courant littéraire et culturel, et une certaine idée du sentiment amoureux, nourrie de poncifs dont le texte n'était pas exempt.

1. Les principales difficultés :

- On a pu regretter la brièveté d'un certain nombre de commentaires ainsi que la tendance fâcheuse à la paraphrase : certains candidats se livrent à une sorte de « décryptage » du texte ou racontent le texte au lieu de l'analyser.
- Le dialogue final a été rarement pris en compte ou souvent sous-exploité. Les candidats ont rarement analysé l'aveu empêché d'Edouard.
- La duchesse est parfois complètement mise de côté. Des contresens sur les sentiments ont pu, par ailleurs, être commis. Globalement, les candidats éprouvent des difficultés à lever l'implicite du texte qu'ils étudient.
- Une mauvaise utilisation du paratexte : l'auteur devient « Edouard », et l'œuvre « Claire de Duras » comme s'il était interdit qu'une femme puisse être autrice d'un roman. Par ailleurs, le paratexte, en pointant l'écart social entre les deux personnages, a conduit de nombreux candidats à construire un projet de lecture sur le conflit individu/société, inopérant ici.

- Un anachronisme fréquent : les candidats situent l'extrait au Moyen-Âge (confusion avec les bornes de l'objet d'étude ? avec ce qu'ils perçoivent de « chevaleresque » dans la scène racontée ?)

2. Les éléments de réussite :

- Le mouvement littéraire concerné — le Romantisme — a souvent été identifié, et cette identification a permis à un certain nombre de candidats de prendre en compte des composantes majeures du texte, notamment sa dimension lyrique.
- Plus généralement, on note le souci de témoigner d'une culture littéraire, notamment en introduction et conclusion.
- Dans les bonnes copies, l'harmonie entre le cadre naturel et l'amour, la dimension picturale du texte ainsi que la dimension sensuelle de la scène ont été perçues et étudiées. Le motif du jasmin a retenu l'attention des candidats et conduit à des interprétations sensibles pertinentes.
- Le souci louable de construction du propos.
- Majoritairement, l'attention portée à des indices textuels essentiels. On a pu apprécier la mise en œuvre de savoirs grammaticaux aptes à nourrir l'analyse littéraire.

C. Les dissertations :

1. Les principales difficultés :

- Les candidats ont tendance à oublier le sujet pour réciter un cours qui n'est pas toujours bien assimilé.
- Très peu de candidats prennent le temps de questionner le sujet et éventuellement la citation qu'il comporte : c'est particulièrement visible sur le sujet A où l'expression « aller loin » n'est que très rarement questionnée, mais plutôt évincée au profit de la problématique du parcours.
- Certains candidats ont des connaissances assez approximatives de l'œuvre et/ou du contexte littéraire.
- On lit très régulièrement des erreurs de dates, de textes, de citations.
- Pour le sujet A, plusieurs copies privilégient un récit biographique à une véritable analyse de l'œuvre.
- D'autres candidats peuvent accumuler les citations. La copie donne alors un effet de catalogue et reste peu argumentative.
- L'expression reste souvent pénalisante. Le lexique est pauvre, notamment pour les connecteurs logiques. Le vocabulaire est répétitif et souvent maladroit, voire impropre. La ponctuation est assez aléatoire.
- Des efforts de construction sont encore attendus : les alinéas ne sont pas toujours marqués, les paragraphes sont approximatifs et il manque souvent des transitions entre les parties.

2. Les éléments de réussite :

- Les élèves prennent au moins en compte le sujet en introduction et en conclusion.

- Les références sont présentes (mais tournent bien souvent autour des trois extraits que l'on identifie facilement comme les lectures linéaires faites en classe).
- Les candidats s'efforcent de faire des parallèles avec le parcours et d'autres lectures faites en classe ou personnellement.

3. Sur les sujets de cette année :

Il est difficile de produire un retour sur le sujet C (Ponge) : bien peu de candidats l'ont traité.

Hélène Dorion

En général, les élèves oublient d'analyser le sujet et évoquent peu l'idée de « raconter » une ou plusieurs « histoires » dans leur développement. Les notes, souvent faibles, s'expliquent sans doute par le fait que le sujet correspond moins au parcours que celui sur Rimbaud. Peu d'exemples précis ont été mobilisés.

Arthur Rimbaud

Les élèves ont réinvesti des connaissances. Ils ont apparemment appris beaucoup de choses sur le jeune poète et sur les *Cahiers de Douai*. L'œuvre de Rimbaud a particulièrement permis aux élèves de s'enrichir de connaissances de différentes natures. On sent un vrai engouement pour le personnage et le recueil, mais beaucoup d'élèves ont fait un exposé sur le thème du parcours sans prêter attention au sujet tel qu'il était formulé. Ils semblent plus réciter un cours (des plans identiques proposés d'une copie à l'autre) que réellement répondre à la question posée et proposer une véritable réflexion.

Il a été particulièrement délicat d'évaluer certaines de ces dissertations : en effet, presque toutes les idées directrices de paragraphes tournant autour de l'émancipation pouvaient convenir, alors même que le sujet n'était rappelé à aucun moment, ses termes rarement réinvestis dans le développement, voire absents de l'introduction.

Les élèves évoquent plus la vie de Rimbaud que son œuvre. Il était pertinent bien sûr d'évoquer les fugues, mais certaines copies comportent plusieurs paragraphes sur la vie de Rimbaud et s'écartent du sujet.

La mémorisation de nombreuses citations du recueil conduit à ce que la dissertation se transforme en catalogue de citations, avec un défaut induit : la citation remplace toute forme d'analyse et d'argumentation.

II. Les épreuves écrites de la voie technologique :

La moyenne de l'épreuve est de 10,81, et la moitié des copies obtient au moins 11.

La différence de moyenne entre les deux exercices est significative : 11,05 pour le commentaire (choisi par 56 % des candidats) et 10,39 pour la contraction-essai, avec une moyenne de 5,37/10 pour la contraction, et 5,02/10 pour l'essai ; les écarts selon les sujets sont peu importants, si ce n'est un décrochage pour l'essai du sujet B (La Bruyère) — choisi par moins de 5 % des candidats —, qui obtient une moyenne de 4,57.

Les écarts entre les différentes séries sont élevés : de 7,66 pour la série STI2D à 13,96 pour la série ST2A.

De nombreuses copies présentent une langue mal maîtrisée, ce qui engendre des difficultés de compréhension. La graphie et le soin entravent aussi parfois la lisibilité.

A. Le commentaire :

Le sujet portait cette année sur un extrait d'un roman de Wajdi Mouawad, *Anima*, texte jugé intéressant, riche, donnant matière à analyse et à interprétation. Le paratexte a pu parfois être jugé trop concis, d'autant que l'auteur est souvent inconnu des candidats ; cela peut engendrer des confusions — certains pensent qu'il s'agit d'une autrice, le texte est parfois situé dans les mouvements du Nouveau roman ou du Surréalisme — qui n'obèrent toutefois pas la compréhension du texte. La fin du passage a souvent été mal comprise ou ignorée. Certains candidats proposent une lecture écologique du texte, voire l'évoquent comme un documentaire animalier.

Globalement, les candidats essayent de répondre aux axes proposés et d'organiser leur devoir : moins de 2 % des copies obtiennent une note inférieure ou égale à 5. Le second axe « un récit surprenant » a été moins bien traité et répète souvent les remarques du premier axe ; les candidats ont en effet mal compris ce qu'on entendait par "surprenant" : beaucoup ont cru qu'il s'agissait uniquement de la surprise pour les personnages oiseaux. Les copies les plus faibles n'exposent pas leurs arguments et n'organisent pas le devoir en paragraphes. Certaines copies tendent vers une explication linéaire. On note des efforts pour produire des remarques stylistiques, mais qui ne sont pas toujours pertinentes ou se résument à un catalogue de citations et de procédés : elles n'éclairent pas toujours le sens du texte, l'interprétation se limitant souvent à de la paraphrase ou se révélant fantaisiste. Rares sont les copies qui formulent une véritable problématique, la plupart se contentant de répéter les axes proposés. Ainsi, les copies moyennes témoignent de sérieux dans l'acquisition de connaissances (« procédés »), mais manquent l'enjeu véritable du commentaire : construire une interprétation argumentée du texte. Ces écueils soulignent la nécessité de préparer les lycéens à subordonner toute remarque formelle à un projet de lecture, plutôt que d'envisager l'interprétation comme l'étape ultime — et de ce fait parfois négligée — de l'analyse (ce que suggèrent des démarches fondées sur un tableau Citations/Procédés/Interprétation). A contrario, les candidats les plus valorisés sont ceux qui ont évoqué la violence du monde et l'éloge de la grue plus âgée, et ceux qui ont été sensibles à la poésie du texte, certains établissant des échos pertinents avec Rimbaud ou Colette. Quelques très bonnes copies ont ainsi été remarquées et plus de 21 % des copies obtiennent une note supérieure ou égale à 14.

La question de l'ouverture en conclusion témoigne de la bonne volonté des candidats, qui semblent ainsi s'acquitter d'un rituel, sans que cette ultime référence présente une réelle pertinence ; un prolongement bien choisi peut certes révéler la culture et la capacité à faire des liens d'un candidat, mais la conclusion ne doit pas s'alourdir de ce qui n'apparaît souvent que comme une obligation formelle, sous peine de desservir la copie (allusions à des dessins animés de W. Disney ou des mangas sans justification, rapprochements réducteurs...)

B. L'exercice de contraction - essai :

Les sujets ne posaient pas de difficultés majeures. Pour chacun des sujets, la contraction est globalement mieux réussie que l'essai.

Si les textes ont été globalement compris, les contractions ont tendance à ne les restituer que partiellement. La mise en forme avec les alinéas ou le respect du nombre de paragraphes par rapport au texte source, le décompte clair du nombre de mots, ne sont pas toujours mis en place. Quelques copies sont des montages de citations, beaucoup se contentent de paraphraser des extraits choisis. L'identification de l'idée principale d'un passage et sa reformulation restent des exercices difficiles pour les élèves de 1^{res} technologiques.

Les essais sont souvent pauvres, en idées comme en appuis littéraires et culturels, ce qui aboutit à une réflexion le plus souvent très superficielle et à un propos très succinct. Les références littéraires, rares, sont très peu exploitées : les exemples tirés de lectures — y compris l'œuvre intégrale étudiée —, les éléments de cours sont peu précis, évoqués isolément plutôt qu'articulés, et ne servent pas une réelle réflexion ; même le texte support de la contraction est peu utilisé pour nourrir l'argumentation. Les plans qui témoigneraient d'une réflexion argumentée, prenant véritablement en compte le sujet, sont rares.

L'épreuve orale (Cf. chiffres en annexes)

429 interrogateurs ont été mobilisés pour faire passer l'oral :

- **311** pour la voie générale
- **118** pour la voie technologique

Les professeurs stagiaires qui ont effectué leur année de formation en lycée, et qui n'ont pas été en difficulté lors de leur année de stage, ont été convoqués, ainsi que quelques professeurs contractuels expérimentés, afin de tenir le calendrier annoncé dans tous les centres, ou lorsque des tensions sont apparues pour suppléer des absences. Dans quelques centres, les services des examens et concours n'ont pu nommer un professeur pour combler une absence. Les collègues examinateurs ont bien voulu se répartir les candidats sans jury. **Nous tenons, là encore, à remercier chacun et chacune pour cet effort concédé au bon déroulement des épreuves.**

Moyennes de l'épreuve orale : 13,57/20 au BCG et 12,32/20 au BTN.

I. Bilan sur l'organisation de l'épreuve orale :

A. À propos des récapitulatifs :

L'explication de certaines « anomalies » rencontrées durant l'année de première sont parfois trop implicites et ne permettent pas à l'examineur de savoir clairement comment adapter ses choix et/ou son évaluation. Les choses devront désormais être clairement dites.

Les examinateurs s'interrogent : « Quelle est la plus-value de la numérisation ? » et expriment leurs réserves :

- D'un point de vue écologique, si elle permet de moins consommer de papier, elle est énergivore puisque les documents sont archivés sur des serveurs.
- La numérisation surcharge les examinateurs tant dans sa préparation que dans l'impression des documents. Parfois, il leur a fallu télécharger autant de fichiers que de textes, les professeurs n'ayant pas su tout numériser dans un seul fichier par récapitulatif. **Il serait utile que les professeurs qui ne savent pas bien comment faire**

fonctionner le matériel de leur lycée réclament une formation en établissement pour s'éviter trop de peine et pour en éviter à leurs collègues.

L'outil mérite d'être amélioré. En effet, les examinateurs ne reçoivent pas de notification en cas de mise à jour des récapitulatifs et des textes. Ceci a généré des conflits entre les informations dont disposaient les examinateurs d'un côté et leurs candidats de l'autre.

Les chefs d'établissement ne savaient pas tous à quels documents les professeurs avaient accès. Certains ont cru que les bordereaux étaient également à imprimer par les examinateurs.

Pour les prochaines sessions, on veillera à ce que...

- les récapitulatifs et les textes soient numérisés dans le même document ;
- la classe et l'établissement apparaissent sur l'en-tête de chaque texte ;
- les noms sous lesquels ils sont enregistrés soient uniformisés (numéro de la classe et établissement – éviter les récapitulatifs enregistrés sous le nom du professeur, ce qui apporte une confusion avec ceux référencés sous le nom des élèves aux parcours particuliers).

B. À propos de l'organisation :

Les commissions remercient les centres pour la qualité de leur accueil et pour la mise en place (qui se généralise progressivement) des loges ; l'affichage d'un chronomètre y est particulièrement apprécié. En revanche, l'organisation de la session 2024 a exercé une pression que les examinateurs ont eu du mal à supporter. Ils demandent :

- **Que l'on maintienne le nombre de 12 candidats par jour.** Au-delà, l'attention des examinateurs est affaiblie et le traitement de chaque prestation en subit les conséquences.
- **Que soient convoqués 2 candidats par heure** (8 h 30/ 9 h 30/10 h 30) plutôt que toutes les heures et dix minutes, afin d'éviter le creux du milieu de matinée et celui du milieu d'après-midi.
- **De ne pas avoir 3 candidats à faire passer à partir de 10 h 50** : cela fait terminer les oraux à 13 h 00, heure à laquelle les candidats de l'après-midi sont invités à arriver sur site. Cela laisse à peine 25 minutes pour déjeuner, pour remplir parfois plus proprement les bordereaux de la matinée ou préparer les suivants.
- **De ne plus interroger quatre journées consécutives** (du 25 au 28 juin pour la session 2024).
- De nombreux jurys déplorent que trop de candidats arrivent à l'heure à laquelle ils doivent entrer en salle de préparation et non 30 minutes plus tôt, ce qui induit des retards. **Chaque professeur, dans l'année, devra rappeler à ses élèves d'arriver 30 minutes avant son heure d'installation en loge.** Cette information figurera également sur le vadémécum du candidat.
- En revanche, des jurys font pression sur les personnels des centres d'examen pour que les candidats qui arrivent dès 8 h 00 puissent immédiatement entrer en loge. ||

n'est pas question, pour des problèmes de réglementation, de faire entrer les candidats en préparation avant 8 h 30.

Les commissions s'accordent sur la nécessité de la réunion préparatoire. L'une d'elles rapporte que : « la réunion préalable s'avère encore nécessaire et bienvenue malgré la mise à disposition des récapitulatifs numérisés dès le début de semaine, car les enseignants apprécient de découvrir les lieux et les collègues avec lesquels ils vont partager ces journées de travail. De plus, même si certains avaient préparé quelques-unes des questions de grammaire en amont, il est intéressant de retravailler ensemble les formulations pour construire une même éthique. » Une commission sur une demi-journée est désormais suffisante puisque les récapitulatifs sont connus avant la journée de préparation sur site. Quelques chefs de centre ont déclaré qu'ils n'étaient pas informés de cette réunion.

C. À propos des extraits qui figurent sur le récapitulatif :

Comme chaque année, les coordonnateurs font remonter les mêmes demandes dont l'exécution revient à chaque professeur :

- **donner exactement la même photocopie à l'examineur et aux candidats pour faciliter le suivi de la lecture linéaire**
- **numéroter les lignes des textes à analyser**
- **prendre soin des photocopies données aux examinateurs et aux élèves, car certains textes ne sont pas toujours agréables à lire (collages mal faits, photocopies trop foncées, texte apparaissant de biais, police choisie trop petite...)**
- **produire des photocopies sans paratexte et sans notes explicatives : ces informations sont inutiles à partir du moment où les textes ont été étudiés.**

L'Inspection Pédagogique Régionale du groupe des Lettres demande à chaque professeur de respecter ces demandes qui facilitent le travail de chacun et assurent l'équité entre candidats.

Certains récapitulatifs proposent des textes trop longs à l'examen. Il ressort que la nouvelle délimitation proposée par le correcteur, afin de répondre aux exigences de 20 lignes, a déstabilisé des candidats. **Deux perspectives s'offrent donc aux enseignants dans le temps de l'année : préparer les élèves à une nouvelle délimitation du texte ou se rapprocher du découpage réglementaire. Le jour de l'oral, l'examineur proposera au candidat un nouveau découpage ou bien le soin de produire une analyse sur le texte dans la longueur choisie par l'enseignant qui a assuré les cours de français de première. Le choix du candidat sera reporté sur le bordereau de passage.**

La **lisibilité** des récapitulatifs a été facilitée par la présentation uniforme proposée par l'inspection. L'Inspection Pédagogique Régionale demande aux professeurs de ne pas modifier la maquette pour ne pas perturber les repères des examinateurs.

D. À propos de l'entretien et des lectures cursives :

Les examinateurs sont encore nombreux à regretter que la liste récapitulative des œuvres choisies par les candidats, pour l'entretien, ne soit plus produite. **Nous rappelons une nouvelle fois que cette décision émane de la Mission nationale de pilotage des examens et qu'elle s'applique à tous les candidats qui passent les ÉAF sur le territoire français. Il ne saurait y avoir de passe-droit académique.**

Le fait que les candidats doivent désormais choisir pour la seconde partie soit l'une des œuvres au programme, soit une œuvre empruntée à la liste des lectures cursives proposée par leur professeur permet à l'examineur de connaître en amont les œuvres sur lesquelles il est susceptible d'interroger. Toutefois, les propositions de lectures cursives sont parfois très fournies, alors que les élèves concentrent leur choix sur quelques titres seulement. Afin de répondre aux demandes des examinateurs, nous demandons donc aux professeurs de n'inscrire dans la liste des lectures cursives que celles qui ont effectivement été choisies par les élèves pour l'entretien ; ils pourront s'ils le souhaitent indiquer le **nombre** de lectures cursives parmi lesquelles ce choix a été fait.

Les examinateurs sont nombreux, également, à regretter que les candidats n'aient pas tous le livre qu'ils présentent avec eux. Il faut rappeler que le texte officiel laisse les candidats libres d'avoir l'ouvrage avec eux, ou pas. Beaucoup d'élèves grandissent dans des familles qui n'ont pas les moyens d'acheter les ouvrages. Parfois, ils empruntent les livres au CDI et ne peuvent les garder avec eux en fin d'année... Quelles que soient leurs raisons, on ne saura leur en tenir rigueur.

Certains récapitulatifs ont l'inconvénient de ne présenter qu'une seule œuvre cursive par objet d'étude pour l'entretien. Tous les élèves d'une même classe présentent ainsi un même livre, avec les mêmes mots. De même, si le candidat a la possibilité de choisir en lecture cursive une des œuvres au programme étudiées en classe, le risque est alors qu'il récite un discours commun élaboré en classe, là où est attendue l'expression d'une lecture personnelle.

Dans les deux cas, les attendus de l'exercice sont biaisés.

Rappelons ici une demande faite dans le rapport des ÉAF de la session 2023 que certains professeurs n'ont pas respectée, ce qui a pu mettre leurs élèves en difficulté au moment des épreuves :

« À partir de la session de juin 2024, les candidats présenteront soit l'une des œuvres au programme, soit une œuvre exclusivement empruntée à la liste des lectures cursives proposée par leur professeur. Celui qui indiquera à l'examineur un titre hors de cette liste se verra interrogé sur une des quatre œuvres au programme, au choix de l'examineur. Chacun gagnera à ce que soit proposée, pour chaque objet d'étude, une liste suffisamment fournie et diversifiée :

- les élèves : afin qu'ils approfondissent leur culture littéraire,
- les professeurs : afin de répondre au mieux à la diversité des besoins et intérêts des élèves,
- les examinateurs : afin qu'ils ne soient pas lassés d'écouter les candidats présenter toujours la même œuvre. »

Les lectures cursives doivent **s’inscrire dans les objets d’étude du programme**. Pour les objets d’étude « La poésie du XIXe siècle au XXIe siècle » et « La littérature d’idées du XVIe siècle au XVIIIe siècle », le programme autorise aussi la lecture cursive d’une anthologie. La proposition d’œuvres en lien avec le parcours **peut être privilégiée** — notamment dans la perspective de la dissertation — **mais sans obligation puisque cette indication ne figure pas dans les textes officiels**. Dans tous les cas, il conviendra de respecter le texte officiel qui demande que l’œuvre lue de manière cursive appartienne à **un autre siècle** que celui dans lequel s’inscrit l’œuvre au programme étudiée pendant l’année.

Certains récapitulatifs proposent des œuvres que la quatrième de couverture inscrit explicitement dans la littérature de jeunesse (« à partir de 10 ans »), ou très courtes (quelques pages). S’il y a lieu de proposer une offre diversifiée de lectures cursives, le maintien d’une certaine exigence, en termes de qualité littéraire et de longueur, est un respect que l’on doit à l’élève et à l’examen. De même, en acceptant d’inscrire dans sa liste de lectures cursives un ouvrage traditionnellement étudié au collège, le professeur prend le risque de valider que l’élève qui choisira cette œuvre n’en aura lu aucune autre dans son année de 1^{re}. Chaque professeur est donc appelé à faire preuve de responsabilité au moment de constituer la liste des ouvrages pouvant faire l’objet de l’entretien de la seconde partie de l’épreuve.

II. Bilan sur les prestations des élèves :

Les tableaux qui suivent font apparaître les qualités et les défaillances des prestations des candidats. Par voie de conséquence, ils permettent d’identifier des axes de travail.

En grande majorité, les candidats s’efforcent d’adopter une expression adaptée à l’examen. La posture est aussi, en général, celle qui est attendue.

A. Concernant la lecture linéaire :

Éléments encourageants et encouragés	Éléments à améliorer
<ul style="list-style-type: none"> - Les candidats maîtrisent les attentes de l’activité en termes de temps, d’organisation et de rigueur. - Les analyses sont claires (enchaînement fluide entre les mouvements), car les candidats annoncent projet de lecture et mouvements dès l’introduction. - Certaines prestations ont été personnalisées, et des efforts d’analyse ont été perceptibles. - Des ouvertures qui ont parfois été pertinentes et intéressantes, surtout quand les candidats ont été capables d’expliquer les rapprochements proposés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Encore des prestations qui basculent dans la paraphrase. - Des prestations qui prennent la forme de relevés, non reliés entre eux, et dépourvus d’interprétation. - Quelques rares prestations ont présenté un plan de commentaire littéraire. - Des lectures linéaires soit trop longues (14 minutes) soit trop courtes (3 minutes en techno) - Des candidats donnent l’impression de réciter par cœur un cours, une lecture linéaire. Se détachent souvent du sens au profit de l’effort de mémorisation.

<ul style="list-style-type: none"> - Des prestations qui n'oublient pas qu'il s'agit d'un oral : nettement plus de regards accrocheurs. - Bonne exploitation du brouillon et des textes (surlignés, annotés...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Beaucoup d'erreurs sur les genres, les registres, les mouvements littéraires - Des candidats ne croisent jamais le regard de l'examineur.
---	--

Une commission met en ces mots des remarques qui reviennent bien souvent dans les bilans :

« Les candidats ont généralement appris les informations importantes pour faire une analyse linéaire des textes. Ils procèdent à un découpage du texte en parties avant de se lancer dans l'analyse linéaire. Les prestations durent très rarement moins de 8 minutes, le temps est souvent bien maîtrisé. Cependant, les prestations peuvent laisser l'impression d'une récitation, parfois au mot près, du cours, le propos étant alors restitué sans être investi, voire même compris. Les notes restent bonnes, car les informations importantes sont données, mais l'exercice perd de sa substance. »

Plusieurs écueils sont persistants et permettent, en creux, d'identifier des pistes de travail durant le temps de formation : « La description du texte sans analyses, la liste de procédés sans interprétations, la liste d'analyses déconnectées du sens global du texte, des interprétations peu explicites (le cheminement qui mène du texte à l'interprétation n'étant pas clairement évoqué). Le découpage en parties est parfois peu probant, les parties étant évoquées sans explication et sans apporter une vision globale du texte. Enfin la problématique est parfois factice dans le sens où elle est laissée de côté pendant toute l'analyse et ne réapparaît qu'au moment de la conclusion ».

B. Concernant la lecture :

Éléments encourageants et encouragés	Éléments à améliorer
<ul style="list-style-type: none"> - De belles propositions parfois - Des efforts de variété dans les tonalités choisies (surtout pour le théâtre) - Rares sont ceux à l'avoir oubliée : les candidats semblent avoir compris les enjeux de la lecture expressive. - Un vrai travail a été fourni sur la poésie notamment (concernant le rythme, les pauses, la ponctuation) 	<ul style="list-style-type: none"> - Peut-être faudrait-il que les candidats ne la fassent pas d'emblée, sans recontextualiser le texte, sans avoir donné quelques points de repère. - la métrique a la plupart du temps été oubliée. - Des propositions la plupart du temps atones des textes romanesques. Des efforts sont attendus sur ce point pour redonner du sens à cette activité qui pourrait être un vrai moment de plaisir. - Jeux sur les sonorités (allitérations et assonances) attendus. - Des efforts attendus sur la fluidité : les candidats ne devraient pas

	découvrir certains mots pendant l'épreuve.
--	--

Les progrès témoignent que cette dimension a été spécifiquement travaillée en classe. Elle devra continuer à l'être, la mise en voix d'un texte pouvant être sollicitée au terme de l'étude comme moyen de rendre compte d'une interprétation, mais aussi pour lancer un travail sur le texte (les discussions autour des différentes propositions faisant émerger les impressions de lecture et donnant lieu à un débat interprétatif).

C. Concernant la question de grammaire :

Les notions les plus souvent choisies par les examinateurs :

- La négation
- L'interrogation
- L'analyse des liens syntaxiques
- Les transformations (discours direct/discours indirect ou juxtaposition/subordination). Les candidats ont été moins désarçonnés cette année pour traiter ces transformations.

Cette année encore, de nombreuses prestations de candidats ont montré que la maîtrise de l'analyse des subordonnées est insuffisante.

La nature des mots reste le point noir des candidats qui ne connaissent pas la différence entre conjonction de coordination et conjonction de subordination par exemple.

La négation et l'interrogation sont les deux points de grammaire les mieux réussis, surtout si une transformation est demandée.

De manière globale, rares sont les prestations qui ont obtenu les deux points. Les réponses apportées sont incomplètes, confuses. Certains candidats s'excusent de ne pas être performants. Certains abdiquent rapidement ou refusent de traiter cette étape de l'examen. Un bilan des épreuves témoigne : « Plusieurs candidats renoncent à traiter la question de grammaire, pourtant quand ils sont sollicités avec des questions simples, ils sont capables de donner quelques informations ou quelques éléments d'analyse. Les points de grammaire sont traités de façon très inégale. Les notions étudiées sont souvent mal maîtrisées. »

Quelques questions posées durant la session méritent d'être tranchées une bonne fois pour toutes :

- Les candidats peuvent être interrogés sur les points de langue au programme de la classe de seconde **et** de la classe de première. Autrement dit, on s'interdira, par exemple, d'interroger un candidat sur les types et les formes de phrases...
- La question de grammaire de l'épreuve orale doit porter sur la syntaxe : « La question porte uniquement sur le texte : elle vise **l'analyse syntaxique** d'une courte phrase ou d'une partie de phrase. » (*Bulletin officiel spécial* n° 7 du 30 juillet 2020). En d'autres termes, on ne pourra pas, par exemple, interroger les candidats sur le lexique...

D. Concernant l'entretien :

Éléments encourageants et encouragés	Éléments à améliorer
<ul style="list-style-type: none"> - Un choix d'œuvres cursives beaucoup plus intéressant. - Des choix majoritairement issus des propositions faites en cursive : cela a été nettement plus intéressant que les œuvres vues en cours. - Candidats attentifs aux questions posées et jouant le jeu de l'échange - Des candidats engagés, ayant fait des choix les touchant, rendant l'échange intéressant 	<ul style="list-style-type: none"> - Certaines présentations durent beaucoup trop longtemps et laissent peu de place à l'échange. - Texte de présentation appris par cœur : récitation qui ne permet pas un investissement personnel authentique. - Les candidats ne savent pas toujours s'appuyer sur l'œuvre, ne la manipulent pas pendant l'entretien. - Ceux qui choisissent une œuvre imposée par le programme récitent un cours, cela ne les sert finalement pas. - Peu font des recherches au-delà de l'œuvre (sur l'auteur, l'ancrage sociétal, l'approche historique, les adaptations...) - Des choix d'œuvres lues au collège, mais non relues pour l'épreuve. - Des propos qui s'appuient davantage sur l'adaptation cinématographique que sur l'œuvre littéraire. - De manière générale, certains candidats n'ont une connaissance que très approximative de l'œuvre présentée.

La présentation liminaire d'une durée d'environ 2 minutes gagnerait à ne consacrer qu'une minute au maximum à la présentation de l'œuvre proprement dite, pour laisser ensuite la place à la justification du choix de l'œuvre, qui présente plus d'intérêt dans la mesure où s'exprime à ce moment-là le rapport personnel à l'œuvre, et qu'un argumentaire est proposé. On habituera les élèves, durant leur année de 1^{er}, à ne pas dépasser les 2'30. On les informera qu'au-delà de cette durée, leur examinateur stoppera l'exposé liminaire pour amorcer l'entretien qui doit demeurer le cœur du dernier exercice oral.

Une commission s'exprime très clairement dans son bilan : « Les candidats qui présentent une œuvre cursive plutôt qu'une œuvre au programme s'en sortent mieux que ceux qui — très nombreux — choisissent une œuvre étudiée en classe, car ils se montrent plus investis dans la lecture. Les candidats utilisant une œuvre étudiée en classe se cantonnent très souvent aux extraits étudiés en cours. De même, il arrive parfois que des candidats choisissent une œuvre qu'ils ont étudiée en seconde : ils en présentent rarement une lecture

approfondie. D'une manière générale ils ont du mal à montrer ou valoriser leurs connaissances littéraires et culturelles. »

Ces propos méritent d'être pris en compte par chaque professeur qui saura, durant l'année scolaire, les partager avec ses élèves pour que ceux-ci soient éclairés sur les conditions de la réussite.

L'exercice évaluant les compétences développées en français tout au long de la scolarité, ce rapport personnel à l'œuvre devra s'appuyer sur ses enjeux esthétiques et humanistes plutôt que sur sa facilité de lecture ou sur le fait que le candidat n'a pas lu d'autre livre.

Enfin, si l'exercice doit être préparé en classe, il ne doit pas donner lieu, sous peine de dénaturer l'exercice, à un corrigé que les lycéens apprendraient par cœur. Plusieurs examinateurs dénoncent ainsi une lassitude associée à un sentiment d'absurdité face à une multitude de candidats ayant choisi la même œuvre, et récitant les mêmes présentations, avec les mêmes passages favoris, et les mêmes réponses.

Quelques ressources toujours utiles :

Les rapports de coordinateurs sont unanimes : les élèves éprouvent toujours des difficultés à donner une âme au texte et particulièrement aux textes poétiques. Le site des Lettres de l'académie de Nantes héberge une ressource que nous vous invitons à consulter en cliquant sur l'onglet « L'oral dans le second degré » (et plus particulièrement la page 33 du Genially) :

<https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/lettres/enseigner-et-evaluer-1323861.kjsp>

La lecture d'ouvrages comme celui dirigé par S. CHARTRAND, *Mieux enseigner la grammaire. Pistes didactiques et activités pour la classe*, Montréal, ERPI, 2016 (non spécifique au lycée), ou encore celui coordonné par G. PLISSONNEAU, *Grammaires au lycée*, SCEREN, 2012, peut également donner des pistes de mise en œuvre pertinentes. **Enfin, rappelons que *La Grammaire du français, terminologie grammaticale*, disponible sur Eduscol, est désormais l'ouvrage de référence sur lequel les professeurs doivent s'appuyer pour l'enseignement de la langue :**

<https://eduscol.education.fr/document/1872/download>

Pour aider les élèves à s'appropriier un texte littéraire, nous renvoyons les professeurs à la lecture de trois ouvrages de référence :

- *Faire place au sujet lecteur en classe : quelles voies pour renouveler les approches de la lecture analytique au collège et au lycée?* Anne VIBERT : <https://eduscol.education.fr/document/5687/download>
- *Former à la lecture littéraire*, Sylviane AHR
- *Vers un enseignement de la lecture littéraire au lycée : Expérimentations et réflexions*, Sylviane AHR.

Un point sur l'harmonisation

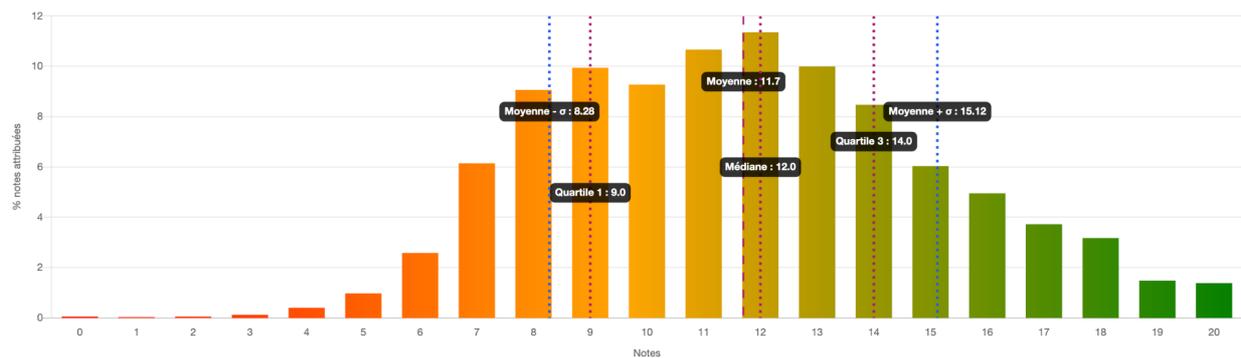
Cette année, les commissions d'harmonisation se sont penchées sur les lots dont la moyenne était $\leq 1,5$ point ou $\geq 1,5$ point par rapport à la moyenne académique. En tenant compte de cet intervalle de confiance, des comités de relecteurs ont, cette année, observé 7 lots (sur 387) en série générale et 9 lots en série technologique (sur 149). Après relecture de plusieurs copies de chaque lot, un correcteur de la voie technologique a été contacté par l'inspection pour échanger sur une reprise des notes. Sept l'ont été pour la voie générale.

Ce sont les correcteurs qui, après communication des remarques des membres de la commission d'harmonisation, ont décidé de revaloriser — ou pas — certaines copies de leur lot.

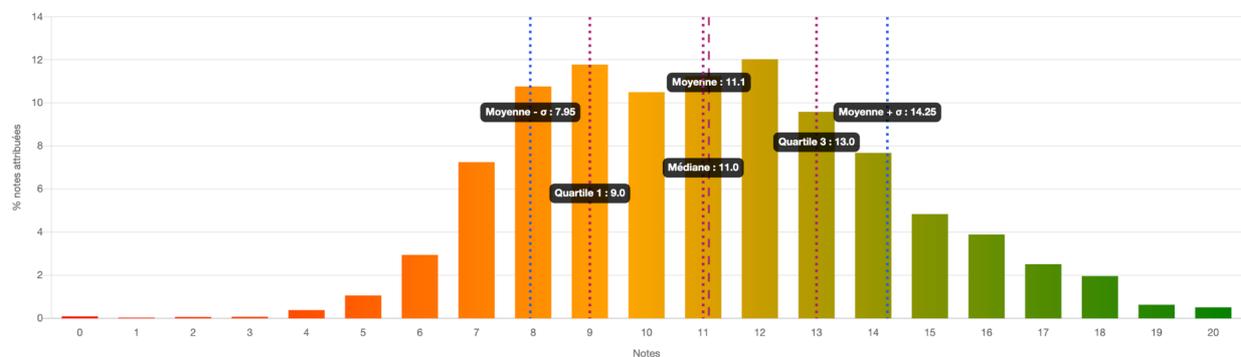
Annexes

Les épreuves écrites

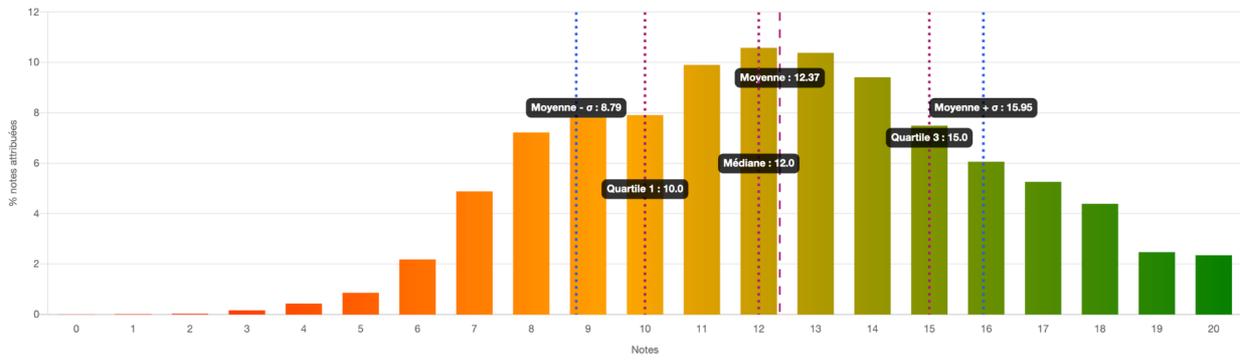
Résultats académiques pour la voie générale :



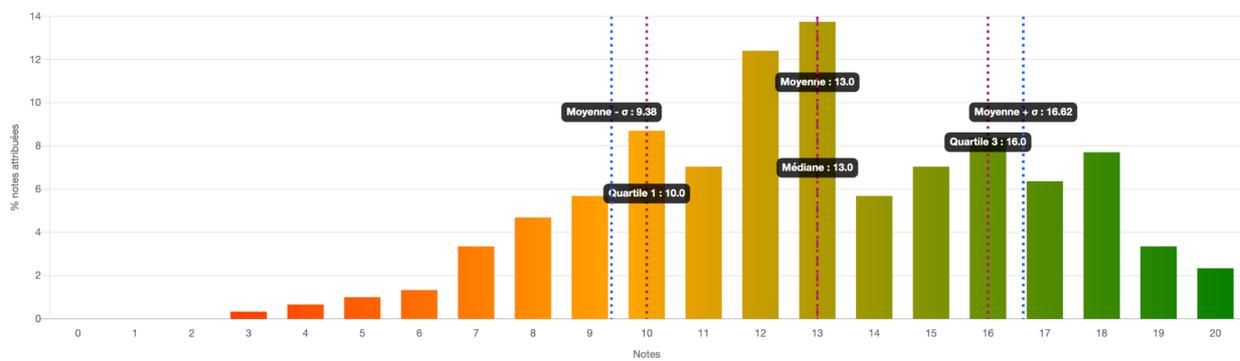
Résultats académiques pour le commentaire en série générale :



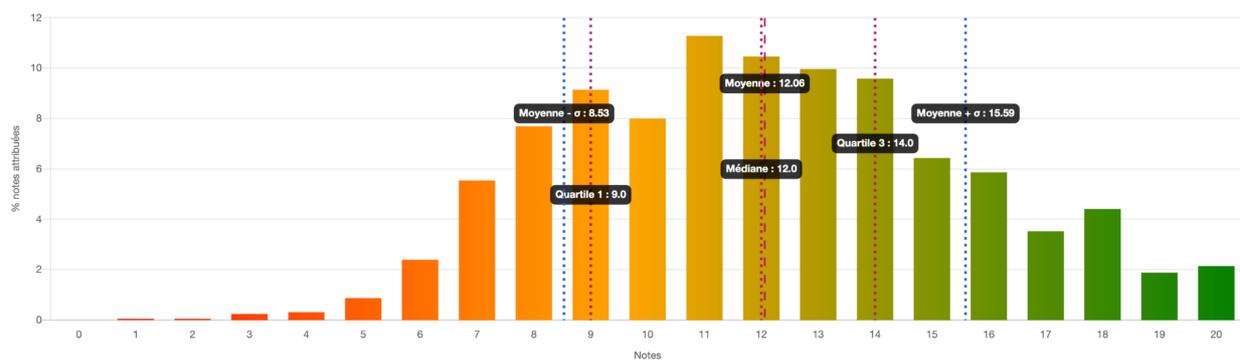
Résultats académiques pour le sujet de dissertation sur Rimbaud :



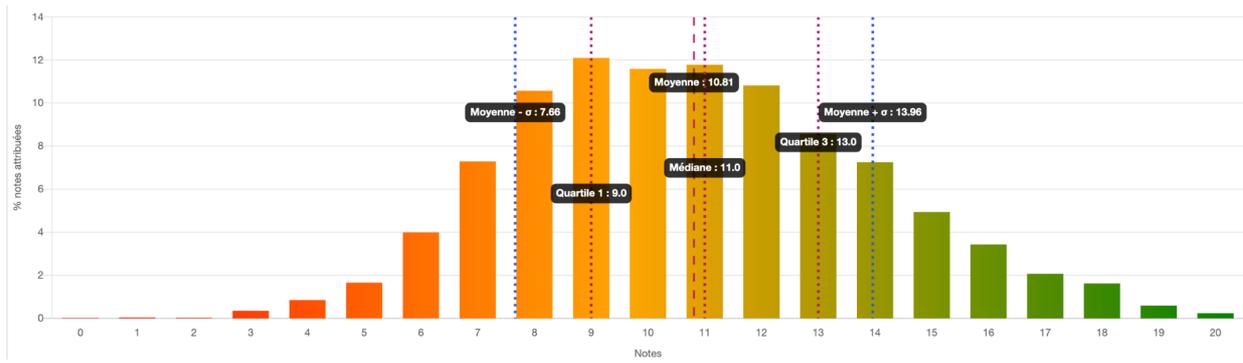
Résultats académiques pour le sujet de dissertation sur Ponge :



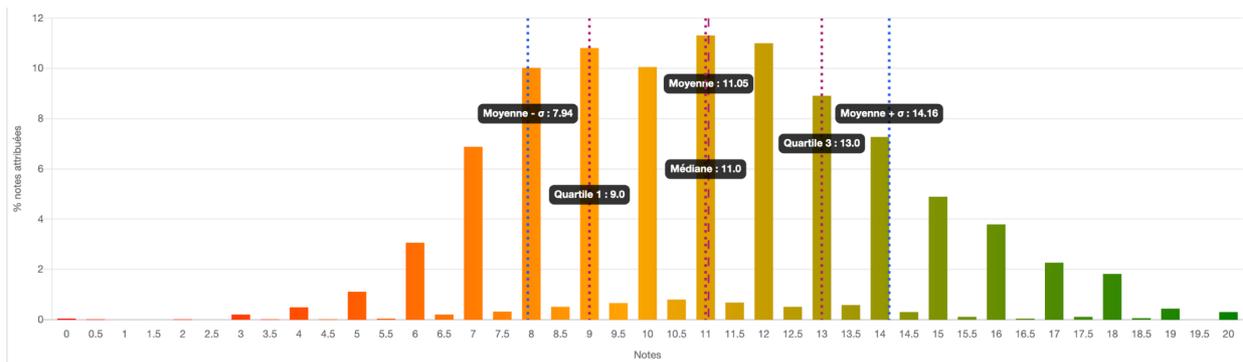
Résultats académiques pour le sujet de dissertation sur Dorion :



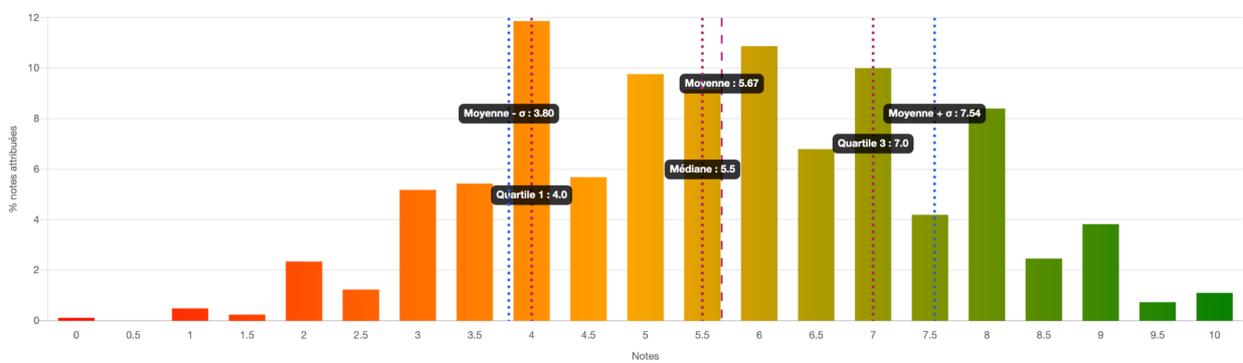
Résultats académiques pour les séries technologiques :



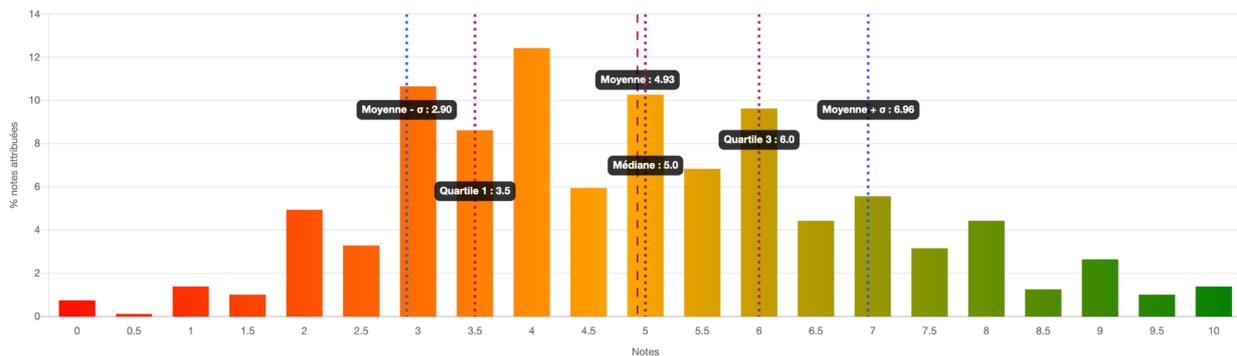
Résultats académiques pour le sujet de commentaire en séries technologiques :



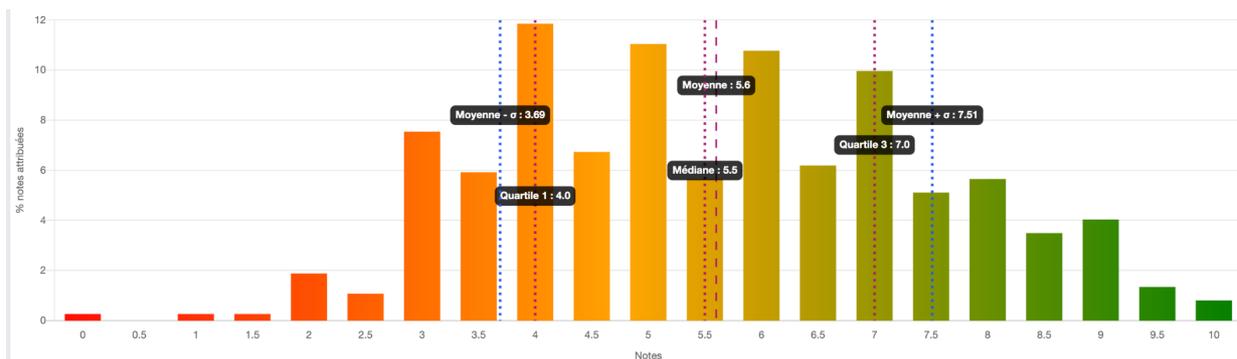
Résultats académiques pour la contraction sur *Gargantua* :



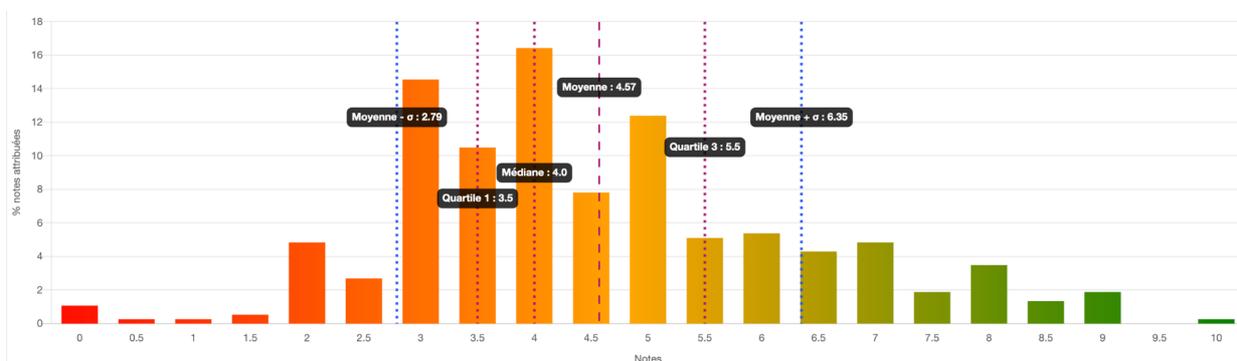
Résultats académiques pour l'essai sur *Gargantua* :



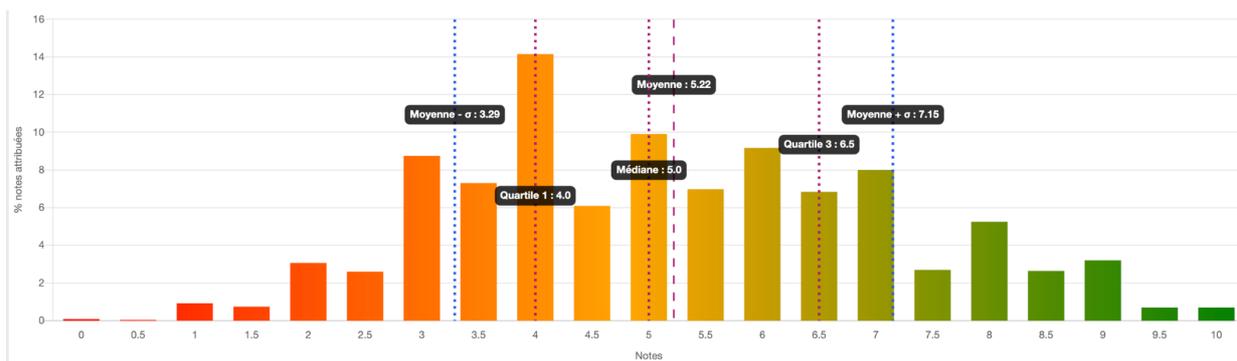
Résultats académiques pour la contraction *Les Caractères* :



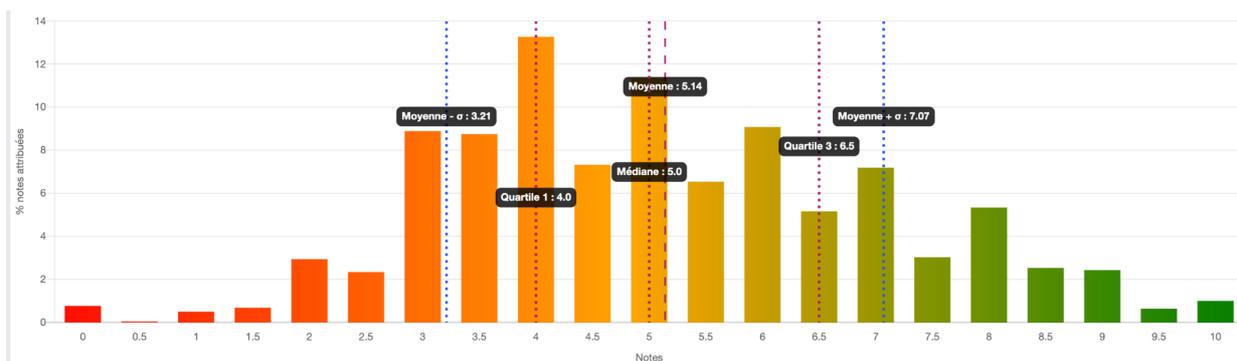
Résultats académiques pour l'essai sur *Les Caractères* :



Résultats académiques pour la contraction sur la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* :



Résultats académiques pour l'essai sur la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* :



L'épreuve orale

	nb_AB	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	Inscrits	Moyenne	
	707	2	4	13	21	67	156	414	726	1194	1652	2204	2457	2887	3210	3223	2939	2413	1959	1638	968	793	29648	13.25/20	
Examen	nb_AB	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	Inscrits	Moyenne	
Baccalauréat général	445	0	4	10	11	33	84	245	416	765	1078	1462	1690	2099	2397	2466	2309	1905	1614	1318	841	697	21890	13.57/20	
Baccalauréat technologique	262	2	0	3	10	34	72	169	310	429	574	742	767	788	813	757	630	508	345	320	127	96	7758	12.32/20	
Total	707	2	4	13	21	67	156	414	726	1194	1652	2204	2457	2887	3210	3223	2939	2413	1959	1638	968	793	29648	-	
Examen	Dpt	nb_AB	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	Inscrits	Moyenne
Baccalauréat général	44	156	0	3	4	5	14	24	68	121	259	445	548	685	851	1006	1082	1010	832	732	565	373	312	9095	13.80/20
Baccalauréat général	49	81	0	2	2	6	25	67	82	177	205	341	348	442	477	464	451	358	336	275	180	172	180	4489	13.52/20
Baccalauréat général	53	27	0	0	0	3	5	18	43	62	95	105	135	168	181	178	174	130	109	73	35	18	1559	13.10/20	
Baccalauréat général	72	76	0	1	3	4	16	44	86	137	135	213	263	295	305	332	307	242	192	173	101	77	3002	13.25/20	
Baccalauréat général	85	56	0	1	3	1	6	12	45	82	129	194	249	251	335	417	394	361	336	242	232	147	117	3611	13.54/20
Baccalauréat général	49	0	0	0	0	0	2	3	2	1	4	6	8	8	11	16	6	7	3	2	3	1	154	12.95/20	
Baccalauréat général	445	0	4	10	11	33	84	245	416	765	1078	1462	1690	2099	2397	2466	2309	1905	1614	1318	841	697	21890	-	
Baccalauréat technologique	44	99	0	0	1	3	11	29	56	112	135	227	299	307	315	306	313	248	207	133	130	48	29	3008	12.40/20
Baccalauréat technologique	49	62	0	0	1	1	5	16	42	76	111	128	152	154	148	155	140	113	76	66	29	26	1653	12.27/20	
Baccalauréat technologique	53	14	1	0	0	1	6	13	40	58	80	98	109	120	120	111	103	73	41	22	17	4	2	530	11.66/20
Baccalauréat technologique	72	44	0	0	1	3	11	34	45	68	115	136	116	133	153	111	87	54	39	30	11	9	1213	11.82/20	
Baccalauréat technologique	85	33	1	0	0	3	6	13	23	37	62	64	102	139	120	146	139	116	100	74	71	34	30	1313	12.91/20
Baccalauréat technologique	49	0	0	0	0	0	0	0	1	0	4	2	3	1	7	0	2	2	3	1	1	0	38	12.18/20	
Baccalauréat technologique	262	2	0	3	10	34	72	169	310	429	574	742	767	788	813	757	630	508	345	320	127	96	7758	-	
Total	707	2	4	13	21	67	156	414	726	1194	1652	2204	2457	2887	3210	3223	2939	2413	1959	1638	968	793	29648	-	

